Nouvelles règles du droit du travail, les 6, 12 et 18 novembre en Charente-Maritime

mardi 18 novembre 2008, par lpe

Strego organise plusieurs conférences-débats autour du thème « **La modification de votre quotidien depuis la loi de modernisation du marché du travail** » afin d'exposer aux entreprises les principales mesures apportées par la loi du 25 juin 2008 qui imposent de nouveaux réflexes en matière sociale.

Une avocate et une spécialiste de la paie aborderont ainsi la période d'essai, le maintien de salaire en cas de maladie, la rupture conventionnelle du contrat de travail, l'indemnité de licenciement…

- Le contrat de travail : les nouvelles règles de la période d'essai
- L'exécution du contrat de travail
- Les assouplissements sur la réalisation des heures supplémentaires
- L'amélioration des garanties en cas de maladie
- Les conventions de forfait annuel
- Le mode unique d'aménagement du temps de travail
- Les accords collectifs
- La rupture du contrat de travail
- Augmentation de l'indemnité légale de licenciement
- Le reçu pour solde de tout compte
- Le nouveau régime de rupture conventionnelle du CDI

Dates et lieux de rendez-vous, ouverts à tous et gratuits :

- **Marennes / Oléron le 6 novembre 2008** à partir de 18 heures au Lycée de la Mer – rue William Bertrand – 17560 Bourcefranc
Présentée par Caroline Mallet, avocate, et Stéphanie Berrier, spécialiste paie.
Tél Strego : 05 46 85 33 10

- **La Rochelle / Ré le 12 novembre** 2008 à partir de 18 heures à l'Hôtel Mercure l'Océanide - Quai Louis Prunier - 17 La Rochelle
Présentée par Caroline Mallet, avocate, et Stéphanie Berrier, spécialiste paie
Tél Strego : 05 46 50 50 60

- **Rochefort le 18 novembre** 2008 à partir de 18 heures à la Fédération du BTP de Charente-Maritime – 4 Avenue Lafayette - 17303 Rochefort
Présentée par Caroline Mallet, avocate, et Stéphanie Berrier, spécialiste paie -
Tél : 05 46 87 20 55 ou Strego : 05 46 87 20 55